

Annexe : Cas préoccupants

1. Rassemblement présentiel et en ligne :

Depuis le début de la pandémie de COVID-19 et les confinements qui en ont résulté dans le monde entier, les gouvernements ont imposé des restrictions au droit de manifester. De nombreux mouvements ont été dirigés par un leadership féminin fort, comme :

- Le mouvement de protestation Hirak en Algérie ou Ni Una Menos en Amérique latine, ont été confrontés à des obstacles aux rassemblements depuis début 2020 - beaucoup d'entre elles ayant été criminalisées dans le cadre des restrictions liées au confinement, utilisées pour limiter la liberté de réunion - une nouvelle escalade de restrictions dans un climat déjà restrictif pour les manifestants.
- Au Kirghizistan, des femmes ont été agressées, détenues et maltraitées lors des manifestations du 8 mars en reconnaissance de la Journée internationale de la femme en 2020. En outre, le COVID-19 ayant entraîné d'innombrables pertes d'emplois à l'échelle mondiale, les femmes ont été les plus touchées.
- Au Salvador, plus de 100 travailleurs, menés par des femmes, ont organisé une manifestation et une grève de la faim en février 2021 après avoir été licenciés en juin 2020 sans indemnités.
- De même, en Pologne, en janvier 2021, suite à de nouvelles répressions sur l'accès à l'avortement, des manifestations pacifiques ont éclaté dans tout le pays et se sont heurtées à des intimidations policières ; les manifestants ont été forcés de présenter une pièce d'identité et ont par conséquent été inculpés.
- Au Myanmar, on a [estimé que les femmes représentaient 60 % du total des manifestants](#) pacifiques jouant un rôle essentiel de leadership dans la « 22222 Spring Revolution » qui a suivi un coup d'État militaire en février 2021.

En réponse à la violence et au harcèlement dont sont victimes les femmes et les filles, fortement [exacerbés](#) par la pandémie, des manifestations pacifiques ont également eu lieu au Bangladesh, en Inde, en Colombie, au Malawi, au Nigeria, en Algérie, en Afrique du Sud et au Costa Rica (pour n'en citer que quelques-unes). Dans nombre de ces cas, les femmes ont été harcelées, détenues ou intimidées pour leurs activités pacifiques.

2. Harcèlement et intimidation en ligne :

Au cours de l'année écoulée, alors que le plaidoyer s'est déplacé en ligne, les femmes ont également été confrontées à une augmentation de l'intimidation et du harcèlement. Des journalistes ont été prises pour cible simplement pour avoir fait leur travail - souvent, les plateformes de réseaux sociaux ont été largement utilisées pour cibler les femmes. Les journalistes [Manira Chaudhary](#), Evgenija Carl, Fadwa Chtourou et [d'innombrables autres](#) ont été la cible d'attaques pour avoir exercé leur métier. De même, des femmes journalistes du Pakistan ont été confrontées à des cyber-attaques, à du harcèlement en ligne et à des menaces - notamment Gharida Farooki, [qui a subi une tentative de piratage](#) de son compte Twitter. Une [étude réalisée en 2020](#) par le Centre international des journalistes et l'UNESCO a révélé que 70 % des femmes interrogées avaient déjà fait l'objet de harcèlement, de menaces ou d'attaques par le passé. En outre, la Coalition pour les femmes dans le journalisme (Coalition for Women in Journalism) a constaté que rien qu'en 2021, [au moins 48 femmes journalistes](#) dans le monde sont en prison pour leur travail journalistique.

Pour les activistes travaillant dans des espaces réprimés ou fermés, l'espace en ligne reste l'un des rares espaces disponibles pour se rassembler et mener un plaidoyer efficace pour le changement. La journaliste algérienne Abir Benrabah [a été hospitalisée en novembre 2020](#) à la suite du harcèlement en ligne dont elle a fait l'objet pour avoir dénoncé le harcèlement dont sont victimes les femmes et les enfants en ligne. En Égypte, le mouvement #MeToo a mis en lumière des cas de harcèlement, de violence et de viol à travers Internet, ce qui a conduit à l'adoption d'une nouvelle loi visant à protéger l'identité des victimes. Malgré ces avancées, des Égyptiennes [ont en conséquence été placées en détention pour des raisons de moralité](#) en septembre 2020, après avoir répondu à un appel des autorités égyptiennes à se manifester pour déposer une accusation. Solafa Magdy, journaliste égyptienne et défenseure des droits humains, a été victime de harcèlement sexuel et de violences en détention.

3. Les restrictions à la liberté d'association :

Dans ces conditions défavorables d'espace civique, le travail des femmes de la société civile à travers le monde est plus nécessaire que jamais. Dans de nombreux cas, la société civile [a été en première ligne pour répondre à la pandémie de COVID-19](#) et aux crises associées. En Afrique, [COVIDWATCH Africa](#) a documenté l'impact positif de la société civile sur le continent, tout en détaillant les façons dont les acteurs de la société civile ont été pris pour cibles. Plutôt que de répondre positivement au plaidoyer, à la recherche et aux recommandations politiques de la société civile, les autorités ont amplifié l'utilisation de technologies de surveillance complexes et de logiciels espions, la fermeture et la criminalisation des organisations et des dirigeants de la société civile.

- L'activiste climatique, Disha Ravi, a été arrêtée en février 2021 pour avoir édité une boîte à outils de protestation partagée en ligne en soutien aux manifestations des agriculteurs qui ont eu lieu à travers l'Inde.
- Dans le cadre d'une série d'attaques continues, en décembre 2020, la direction de l'ONG tunisienne Damj a été visée par des arrestations arbitraires, des agressions par des agents en civil et des enlèvements à la suite d'un sit-in visant à condamner les commentaires haineux du parlementaire Mohamed al-Afas contre la communauté LGBTI et les mouvements féministes.
- Au Pakistan, [quatre femmes défenseuses des droits humains](#) ont été tuées au Nord-Waziristan alors qu'elles menaient une action de formation professionnelle en février 2021. Les femmes ont été abattues dans un village désert près de la ville de Mirali au Nord-Waziristan.
- Les défenseuses égyptiennes des droits humains et leurs organisations continuent de subir de graves représailles. Le meurtre de l'avocate et militante politique [Hanan al-Barassi](#) en plein jour à Benghazi le 10 novembre 2020 s'inscrit également dans un schéma inquiétant d'attaques violentes contre des activistes féminines de premier plan en Libye, y compris des violences en ligne [non contrôlées](#).